

Commune de POUZAUGES

Travaux d'aménagement d'une zone d'habitat mixte sur le secteur des terrasses sur le territoire de la commune de Pouzauges

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES OUVRAGES LES PLUS IMPORTANTS

1. Voirie

Sur le secteur sud-ouest un îlot de 4 maisons groupées sera desservi par une voirie en enrobé à l'ouest du projet à partir de la rue de l'Aubépin débouchant sur 8 places de stationnement déportés secteur sud-ouest en pavé à joints drainants. Une ouverture au sud du parking sera créée avec la création d'un escalier avec installation d'un garde-corps permettant de relier le projet sur l'avenue des Moulins

Sur le secteur est, les 8 logements intermédiaire (R+1) (4 en rez-de-chaussée et 4 seniors en étage accessibles via une passerelle disposeront de 5 places de stationnement déportées accessibles rue de l'Aubépin en mélange terre-pierre.

Une liaison douce en stabilisée irriguera l'ensemble du projet avec des aménagements de bordures, escalier et mur de soutènement.

2. Réseaux

Eaux Usées

Les eaux usées de la zone d'habitat seront évacuées par des collecteurs qui canalisent les eaux usées vers le réseau existant à proximité.

Eaux Pluviales

La présence des arbres et des murs amont et aval contraignent assez fortement les possibilités d'installation d'une noue de tamponnement des eaux pluviales unique.

Aussi les diverses mises à distance (arbres, haie, mur) laissent possible des espaces ouverts à au sud-ouest et entre les futurs logements secteur est constitutifs de zones de tamponnement des eaux pluviales (Infiltrations)

3. Electricité

L'alimentation BT sera effectuée à partir du réseau existant rue de l'Aubépin.

Le réseau de desserte en basse tension sera souterrain et sera réalisé suivant les exigences techniques des services d'E.D.F.

Les branchements individuels électriques seront traités au coup par coup selon les demandes faites par les acquéreurs auprès des services d'E.D.F.

Le réseau électrique sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du Sy.D.E.V..

4. Eclairage Public

L'éclairage public sera assuré par des candélabres de 4m00 de hauteur.

L'alimentation se fera en souterrain en parallèle du réseau électrique basse et haute tension.

L'ensemble du matériel devra être de classe II.

5. Téléphone

Des fourreaux seront mis en place pour le passage des câbles de télécommunication.

Les fourreaux seront en PVC, type agréé par FRANCE TELECOM, de diamètre \varnothing 42/45 mm pour le réseau principal et pour les branchements individuels.

Un regard sera posé dans chaque lot. L'alimentation se fera à partir du réseau existant.

6. Aménagements paysagers

Une attention toute particulière sera apportée aux aménagements paysagers du site permettant une optimisation de intégration du projet dans son environnement.

Des clôtures, terrassements paysagers, gabions, végétaux (engazonnement, arbustes et arbres), paillage, mobilier et espace de rencontre sont programmés autour des différentes constructions.

7. Collecte des déchets ménagers

La collecte des déchets s'effectuera en fonction du système en vigueur.

